

105876-2026 - Competition

Belgium – Access road construction work – PAE Clabecq - Réalisation des infrastructures et d'un passage sous voie

OJ S 31/2026 13/02/2026

Contract or concession notice – standard regime

Works

1. Buyer

1.1. Buyer

Official name: in BW association intercommunale SC

Email: amarlot@inbw.be

Legal type of the buyer: Body governed by public law

Activity of the contracting authority: General public services

2. Procedure

2.1. Procedure

Title: PAE Clabecq - Réalisation des infrastructures et d'un passage sous voie

Description: Le marché est un marché de travaux de Génie Civil . Les travaux pour réaliser les travaux d'infrastructures et d'équipements du futur parc d'activité consistent notamment et de manière non exhaustive en : Commun : - la pose, l'entretien, la modification et le démontage de la signalisation de chantier ; - les états de lieux ; - la mise en œuvre des mesures de sécurité et santé sur l'ensemble du chantier ; - le respect de toutes les impositions d'INFRABEL quant aux travaux à effectuer dans et aux abords de ses propriétés ; - débroussaillage, abattage d'arbres et essouchement ; - travaux de démolition divers (revêtements, fondations, éléments localisés...) - mises en CET/CTA de déchets issus du chantier ; - terrassements en déblai et en remblai ; - le respect du suivi de l'Expert Sol agréé désigné par le pouvoir adjudicateur concernant la qualité des terrassements et des différents mouvements de terres ; - d'autres travaux peuvent être effectués simultanément sur le chantier. Il s'agit principalement de travaux réalisés par INFRABEL sur son domaine, des constructions sur les terrains attenants au chantier, l'accès au terrain de Duferco Wallonie, etc. L'adjudicataire adapte son organisation en conséquence et se conforme aux directives émises dans le cadre de la coordination de ces travaux. Ces contraintes font partie intégrante de la charge de l'entreprise, sans que celle-ci puisse prétendre à une quelconque indemnité. Division 1 : Infrastructures VRD suivant Prescriptions QUALIROUTES : - les terrassements en déblai ; - la mise en dépôt provisoire des terres de déblai ; - l'évacuation éventuelle des terres excédentaires et leur traitement ; - la construction d'ouvrages de soutènement en béton armé et en gabions ; - la réalisation de remblai avec matériaux d'apport (sable stabilisé, terres arables...) ; - la réalisation de réseaux d'égouttage des eaux pluviales et usées ; - la réalisation de stations de relevage set conduites de refoulement - le traitement des terres de remblai ; - la mise en œuvre d'éléments linéaires ; - la réalisation de tranchées d'impétrants et la coordination de l'ensemble des intervenants ; - la réalisation de forages dirigés ; - la mise en œuvre des sous-fondations et fondations des nouvelles infrastructures ; - la mise en œuvre de revêtements ; - les plantations et abords ; - la réalisation de marquages routiers ; - la fourniture et pose du mobilier urbain ; - la mise en place de la signalisation directionnelle définitive ; - les travaux d'entretien durant la période de garantie. Division 2 : Passage sous voie, travaux de génie civil suivant Prescriptions QUALIROUTES : Construction d'un nouveau passage

inférieur sous voies ferrées (ligne 106) (pont cadre et murs en retour) en béton armé et sa mise en place par poussage, comprenant : - les terrassements en déblai ; - la mise en dépôt provisoire des terres de déblai ; - les travaux de terrassements et de blindages ; - la fourniture et la pose de palplanches métalliques ; - la démolition d'un ancien tunnel sous voies au droit de la zone des déblais, le comblement de la partie restante du tunnel existant ; - la réalisation d'un pont-cadre avec murs en retour en béton armé qui sera situé sous les voies ferrées comprenant notamment les fondations, tous les éléments de structure en béton armé, tablier, étanchéité, revêtements, équipements techniques et finitions ; - la mise en place du pont-cadre par poussage ; - toutes les études nécessaires aux travaux ; - la pose des conduites traversant le domaine INFRABEL ; - les remblais traités ; - tous les travaux de voies sur le domaine d'INFRABEL et notamment la dépose et la repose des rails, des appareils de voies, des traverses, du ballast, des caniveaux à câbles, des pistes, des caténaires, etc. au droit des déblais du tunnel (pont-cadre) à réaliser ; - la fourniture du matériel métallique, des bétons et autres matériaux nécessaires aux travaux. Division 3 : Passage sous voie, travaux de voie sur le domaine INFRABEL : Démontage, sécurisation et remontage des équipements INFRABEL, comprenant : - la dépose et la repose des rails, des appareils de voies, des traverses, du ballast, des caniveaux à câbles, des pistes, des caténaires, etc. au droit des déblais du tunnel (pont-cadre) à réaliser ; - toutes les études nécessaires aux travaux énumérés ci-avant ; - la fourniture du matériel métallique, des bétons et autres matériaux nécessaires aux travaux. L'ensemble des travaux comprend : - tous les déblais et remblais nécessaires à l'exécution des travaux ; - tous les essais prévus au CCT QUALIROUTES ; - toutes les fournitures, main-d'œuvre et sujétions nécessaires à l'exécution complète des ouvrages suivant les règles de l'art ; - la toilette finale ; - l'entretien des ouvrages pendant la période de garantie : toute fourniture et main-d'œuvre comprises. Font également partie de l'entreprise tous les travaux préparatoires, les moyens d'exécution sans aucune réserve, les demandes d'autorisation généralement quelconques, les recherches (y compris sondages) et protection d'impétrants durant les travaux, les demandes de raccordement, la remise en état des lieux, l'entretien des ouvrages durant la période de garantie, absolument rien n'étant réservé. Les frais en découlant sont inclus dans les prix de soumission. L'entrepreneur assure à ses frais pendant toute la durée de son entreprise, l'évacuation des eaux en provenance des terrains adjacents à ses travaux. Il en va de même pour la gestion des eaux en fond de fouille (tranchée d'égouttage/impétrants et réalisation de bassin d'orage/noues) quel qu'en soit leurs provenances (météorologique ou souterraine). Cette sujétion constitue une charge de l'entreprise. Les travaux pourront être exécutés en plusieurs phases en raison de la présence d'autres entreprises présentes in situ. En fonction de l'avancement des travaux, certaines évolutions de ces phasages pourraie...

Procedure identifier: 14c00717-179b-4888-939a-9476c8cdd47f

Internal identifier: PPP0HS-1874/6055/2025-355

Type of procedure: Open

The procedure is accelerated: no

2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Works

Main classification (cpv): 45233226 Access road construction work

2.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)

Country: Belgium

2.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)

Country: Belgium

2.1.4. General information

Legal basis:

Directive 2014/24/EU

2.1.6. Grounds for exclusion

Sources of grounds for exclusion: Procurement Document

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Title: PAE Clabecq - Réalisation des infrastructures et d'un passage sous voie

Description: Le marché est un marché de travaux de Génie Civil . Les travaux pour réaliser les travaux d'infrastructures et d'équipements du futur parc d'activité consistent notamment et de manière non exhaustive en : Commun : - la pose, l'entretien, la modification et le démontage de la signalisation de chantier ; - les états de lieux ; - la mise en œuvre des mesures de sécurité et santé sur l'ensemble du chantier ; - le respect de toutes les impositions d'INFRABEL quant aux travaux à effectuer dans et aux abords de ses propriétés ; - débroussaillage, abattage d'arbres et essouchement ; - travaux de démolition divers (revêtements, fondations, éléments localisés...) - mises en CET/CTA de déchets issus du chantier ; - terrassements en déblai et en remblai ; - le respect du suivi de l'Expert Sol agréé désigné par le pouvoir adjudicateur concernant la qualité des terrassements et des différents mouvements de terres ; - d'autres travaux peuvent être effectués simultanément sur le chantier. Il s'agit principalement de travaux réalisés par INFRABEL sur son domaine, des constructions sur les terrains attenants au chantier, l'accès au terrain de Duferco Wallonie, etc. L'adjudicataire adapte son organisation en conséquence et se conforme aux directives émises dans le cadre de la coordination de ces travaux. Ces contraintes font partie intégrante de la charge de l'entreprise, sans que celle-ci puisse prétendre à une quelconque indemnité. Division 1 : Infrastructures VRD suivant Prescriptions QUALIROUTES : - les terrassements en déblai ; - la mise en dépôt provisoire des terres de déblai ; - l'évacuation éventuelle des terres excédentaires et leur traitement ; - la construction d'ouvrages de soutènement en béton armé et en gabions ; - la réalisation de remblai avec matériaux d'apport (sable stabilisé, terres arables...) ; - la réalisation de réseaux d'égouttage des eaux pluviales et usées ; - la réalisation de stations de relevage set conduites de refoulement - le traitement des terres de remblai ; - la mise en œuvre d'éléments linéaires ; - la réalisation de tranchées d'impétrants et la coordination de l'ensemble des intervenants ; - la réalisation de forages dirigés ; - la mise en œuvre des sous-fondations et fondations des nouvelles infrastructures ; - la mise en œuvre de revêtements ; - les plantations et abords ; - la réalisation de marquages routiers ; - la fourniture et pose du mobilier urbain ; - la mise en place de la signalisation directionnelle définitive ; - les travaux d'entretien durant la période de garantie. Division 2 : Passage sous voie, travaux de génie civil suivant Prescriptions QUALIROUTES : Construction d'un nouveau passage inférieur sous voies ferrées (ligne 106) (pont cadre et murs en retour) en béton armé et sa mise en place par poussage, comprenant : - les terrassements en déblai ; - la mise en dépôt provisoire des terres de déblai ; - les travaux de terrassements et de blindages ; - la fourniture et la pose de palplanches métalliques ; - la démolition d'un ancien tunnel sous voies au droit de la zone des déblais, le comblement de la partie restante du tunnel existant ; - la réalisation d'un pont-cadre avec murs en retour en béton armé qui sera situé sous les voies ferrées comprenant notamment les fondations, tous les éléments de structure en béton armé, tablier, étanchéité, revêtements, équipements techniques et finitions ; - la mise en place du pont-

cadre par poussage ; - toutes les études nécessaires aux travaux ; - la pose des conduites traversant le domaine INFRABEL ; - les remblais traités ; - tous les travaux de voies sur le domaine d'INFRABEL et notamment la dépose et la repose des rails, des appareils de voies, des traverses, du ballast, des caniveaux à câbles, des pistes, des caténaires, etc. au droit des déblais du tunnel (pont-cadre) à réaliser ; - la fourniture du matériel métallique, des bétons et autres matériaux nécessaires aux travaux. Division 3 : Passage sous voie, travaux de voie sur le domaine INFRABEL : Démontage, sécurisation et remontage des équipements INFRABEL, comprenant : - la dépose et la repose des rails, des appareils de voies, des traverses, du ballast, des caniveaux à câbles, des pistes, des caténaires, etc. au droit des déblais du tunnel (pont-cadre) à réaliser ; - toutes les études nécessaires aux travaux énumérés ci-avant ; - la fourniture du matériel métallique, des bétons et autres matériaux nécessaires aux travaux. L'ensemble des travaux comprend : - tous les déblais et remblais nécessaires à l'exécution des travaux ; - tous les essais prévus au CCT QUALIROUTES ; - toutes les fournitures, main-d'œuvre et sujétions nécessaires à l'exécution complète des ouvrages suivant les règles de l'art ; - la toilette finale ; - l'entretien des ouvrages pendant la période de garantie : toute fourniture et main-d'œuvre comprises. Font également partie de l'entreprise tous les travaux préparatoires, les moyens d'exécution sans aucune réserve, les demandes d'autorisation généralement quelconques, les recherches (y compris sondages) et protection d'impétrants durant les travaux, les demandes de raccordement, la remise en état des lieux, l'entretien des ouvrages durant la période de garantie, absolument rien n'étant réservé. Les frais en découlant sont inclus dans les prix de soumission. L'entrepreneur assure à ses frais pendant toute la durée de son entreprise, l'évacuation des eaux en provenance des terrains adjacents à ses travaux. Il en va de même pour la gestion des eaux en fond de fouille (tranchée d'égouttage/impétrants et réalisation de bassin d'orage/noues) quel qu'en soit leurs provenances (météorologique ou souterraine). Cette sujétion constitue une charge de l'entreprise. Les travaux pourront être exécutés en plusieurs phases en raison de la présence d'autres entreprises présentes in situ. En fonction de l'avancement des travaux, certaines évolutions de ces phasages pourraie...

Internal identifier: 2025-355_1

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Works

Main classification (cpv): 45233226 Access road construction work

Additional classification (cpv): 45233140 Roadworks, 45200000 Works for complete or part construction and civil engineering work

5.1.2. Place of performance

Town: Tubize

Postcode: 1480

Country subdivision (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)

Country: Belgium

Additional information: Tubize - rue Raymond Luycx

5.1.3. Estimated duration

Duration: 900 Days

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

The names and professional qualifications of the staff assigned to perform the contract must be given: Not required

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Notice

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: * Par le seul fait de participer à la procédure de passation du marché, le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure. * Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: Agréation et enregistrement des entrepreneurs: C (Entreprises générales de travaux routiers), Classe 8

Criterion: References on specified works

Description of selection criterion: L'opérateur économique joint à son offre une liste des travaux de création d'infrastructures et équipements de voiries, exécutés au cours des cinq dernières années. Niveau(x) minimal(aux): L'opérateur économique joint également à son offre 3 références pour des projets (création d'infrastructures et équipements de voiries), exécutées dans les cinq dernières années (réception provisoire et/ou définitive obtenues) dont un des projets doit être exécuté pour une instance publique. Ces références devront porter sur des travaux en lien avec le marché d'un montant au moins égal à 75% de la valeur estimée. Pour chaque référence, il est exigé une note de synthèse de maximum 2 pages A4 reprenant : - La nature et la description complète des travaux - Les dates d'exécution du marché (début et fin du marché) - Le nom du client (instance de droit public ou privé) (minimum un public) En outre, chaque référence sera accompagnée : - D'une attestation de bonne exécution émise ou contresignée par l'autorité compétente, lorsqu'il s'agit d'une référence relative à des services réalisés pour une autorité publique, - D'une attestation de l'acheteur ou à défaut d'une déclaration du prestataire de services, lorsqu'il s'agit d'une référence relative à des services réalisés pour une personne privée.

Criterion: References on specified works

Description of selection criterion: L'opérateur économique joint à son offre une liste des travaux de passage sous voie exécutés au cours des cinq dernières années. Niveau(x) minimal(aux): L'opérateur économique joint également à son offre 3 références pour des projets de construction de tunnels (pont-cadre) sous voies ferrées de la même catégorie de prix), exécutées dans les cinq dernières années (réception provisoire et/ou définitive obtenues) dont un des projets doit être exécuté pour une instance publique. Ces références doivent comporter au moins une référence d'un montant minimum de 1.000.000 € HTVA, réalisée par le soumissionnaire ou son sous-traitant, correspondant à la construction d'un tunnel en béton armé posé par poussage sous voies ferrées ou méthode équivalente en complexité. Pour chaque référence, il est exigé une note de synthèse de maximum 2 pages

A4 reprenant : - la nature et la description complète des travaux - les dates d'exécution du marché (début et fin du marché) - le nom du client (instance de droit public ou privé) (minimum un public) En outre, chaque référence sera accompagnée : - d'une attestation de bonne exécution émise ou contresignée par l'autorité compétente, lorsqu'il s'agit d'une référence relative à des services réalisés pour une autorité publique, - d'une attestation de l'acheteur ou à défaut d'une déclaration du prestataire de services, lorsqu'il s'agit d'une référence relative à des services réalisés pour une personne privée

5.1.10. Award criteria

Criterion:

Type: Cost

Description: Prix

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 100

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1874/HS/2025>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.publicprocurement.be>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Description of the financial guarantee: Cautionnement (5 % du montant initial du marché (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure); Cautionnement complémentaire 1 (10 % d'une partie du marché; voir CCH)

Deadline for receipt of tenders: 31/03/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 180 Days

Information about public opening:

Opening date: 31/03/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Place: Siège Social : rue de la Religion, 10 à 1400 Nivelles

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

No framework agreement

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Tribunaux compétents de l'arrondissement judiciaire du Brabant wallon

Information about review deadlines: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Tribunaux compétents de l'arrondissement judiciaire du Brabant wallon

Organisation providing additional information about the procurement procedure: in BW association intercommunale SC

Organisation providing more information on the review procedures: Tribunaux compétents de l'arrondissement judiciaire du Brabant wallon

Organisation receiving requests to participate: in BW association intercommunale SC

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Official name: in BW association intercommunale SC

Registration number: 0200362210

Postal address: Rue de la Religion, 10

Town: Nivelles

Postcode: 1400

Country subdivision (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)

Country: Belgium

Contact point: Adam Marlot

Email: amarlot@inbw.be

Telephone: +32 67217111

Fax: +32 67216928

Internet address: <http://www.inbw.be/>

Roles of this organisation:

Buyer

Organisation providing additional information about the procurement procedure

Organisation receiving requests to participate

8.1. ORG-0002

Official name: Tribunaux compétents de l'arrondissement judiciaire du Brabant wallon

Registration number: BE 0308.357.753

Postal address: Rue de Soignies, 8

Town: Nivelles

Postcode: 1400

Country subdivision (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)

Country: Belgium

Email: Nivelles.TPI.civil@just.fgov.be

Telephone: +32 67875151

Roles of this organisation:

Review organisation

Organisation providing more information on the review procedures

8.1. ORG-0003

Official name: 3P - Aanbieder van diensten / Prestataire de services

Registration number: BE 0475.480.736

Town: Antwerpen / Anvers

Postcode: 2000

Country subdivision (NUTS): Arr. Antwerpen (BE211)

Country: Belgium

Email: info@3p.eu

Telephone: +32 3 294 30 51

Roles of this organisation:

Procurement service provider

8.1. ORG-0004

Official name: FPS Policy and Support

Registration number: BE 0671.516.647

Town: Brussels

Postcode: 1000

Country subdivision (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Country: Belgium

Email: e.proc@publicprocurement.be

Telephone: +32 2 740 80 00

Roles of this organisation:

TED eSender

Notice information

Notice identifier/version: 667264d9-2dff-4238-b4cb-9bd1d0a99703 - 01

Form type: Competition

Notice type: Contract or concession notice – standard regime

Notice subtype: 16

Notice dispatch date: 11/02/2026 00:00:00 (UTC+01:00) Central European Time, Western European Summer Time

Notice dispatch date (eSender): 11/02/2026 00:00:00 (UTC+01:00) Central European Time, Western European Summer Time

Languages in which this notice is officially available: French

Notice publication number: 105876-2026

OJ S issue number: 31/2026

Publication date: 13/02/2026